

VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE À L'ADRESSE SUIVANTE : occupations@capitale.gouv.qc.ca

NOM DE L'ÉVÈNEMENT	
NOM (Organisme ou personne physique)	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE	
NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE	
COURRIEL	
CELLULAIRE	

DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT	
NOMBRE DE PARTICIPANTS	
SITE(S) OCCUPÉ(S)	
HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT	
MONTAGE	au
ÉVÈNEMENT	au
DÉMONTAGE	au

BESOINS PARTICULIERS (Les services ne sont pas accessibles dans tous les parcs)		
ÉLECTRICITÉ		Les frais de consommation électrique sont facturés à l'occupant.
POINT D'EAU		La CCNQ prête un adaptateur si nécessaire.
ACCÈS AUX TOILETTES		Si des entretiens supplémentaires sont nécessaires, ceux-ci sont aux frais de l'occupant.
STATIONNEMENT		Aucune place de stationnement n'est réservée. L'accès doit cependant être autorisé par la CCNQ.
FEUX SCÉNIQUES		Vous devez obligatoirement transmettre à la CCNQ une copie de l'autorisation du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec.
SERVICE ET/OU VENTE D'ALCOOL		Voir section 8.7 du cadre d'occupation - PEV de la CCNQ . L'occupant doit obligatoirement transmettre à la CCNQ un plan où la zone clôturée est bien identifiée ainsi qu'une copie de son permis de réunion.
SERVICE ET/OU VENTE DE NOURRITURE		Voir section 8.8 du cadre d'occupation - PEV de la CCNQ . L'occupant ou le détenteur doit détenir les permis appropriés et se conformer aux lois et règlements en vigueur.
VENTE D'OBJETS PROMOTIONNELS		Voir section 8.9 du cadre d'occupation - PEV de la CCNQ .
EXÉCUTION DE MUSIQUE		L'occupant doit obligatoirement faire l'acquisition d'une licence auprès de la SOCAN et transmettre une copie du document à la CCNQ.
FERMETURE COMPLÈTE DU SITE		L'accès du public est limité et contrôlé.
AFFICHAGE ET PAVOISEMENT SUR LE SITE		Les installations doivent être autonomes. Le piquetage n'est pas autorisé. Les infrastructures, lampadaires, arbres et le mobilier urbain ne peuvent pas être utilisés pour accrocher ces installations.
TOURNAGE LORS DE L'ÉVÈNEMENT		Voir section 5 du cadre d'occupation - PEV de la CCNQ . L'occupant doit aviser la CCNQ de tous types de tournage. DRONE : L'occupant doit transmettre les documents requis, incluant les permis à la CCNQ.
AUTRES (éclairage, fermeture de fontaine, habillage des arbres, camion cuisine, etc.)		Veillez préciser :

AUTORISATION D'OCCUPATION D'ESPACE

L'autorisation d'occupation d'espace est conditionnelle à la réception et à l'acceptation par la CCNQ des documents suivants :

- Plan des infrastructures/installations;
- Proposition de visibilité ou du plan de visibilité.

Selon le type d'activité ou d'événement, la CCNQ peut exiger d'autres documents pour délivrer l'autorisation d'occupation.

ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Une preuve d'assurance est exigée pour toutes demandes. Le montant minimal de la couverture est déterminé par la CCNQ selon le site d'occupation et les activités ou les événements. Celle-ci doit être conforme aux exigences de la CCNQ :

- Couvrir la responsabilité civile du détenteur d'occupation d'espace contre toute réclamation quelle qu'elle soit résultant de dommages à la personne ou à la propriété d'autrui;
- La **Commission de la capitale nationale du Québec** (525, boul. René-Lévesque Est, RC, Québec (Québec) G1R 5S9) doit y être identifiée en tant qu'**assurée additionnelle**;
- Couvrir toute la durée de l'occupation **incluant la période de montage et de démontage**;
- Prévoir qu'un **préavis** sera adressé à la CCNQ avant toute **annulation, résiliation ou modifications importantes** de telle police d'assurance.

DÉPÔT DE GARANTIE

Pour toutes activités à déploiement important et événements à déploiement majeur, un dépôt de garantie est demandé à la signature de l'entente d'occupation d'espace. Le montant du dépôt de garantie est déterminé à la suite de la réception des plans préliminaires et peut être réajusté sur réception des plans finaux.

SIGNATURE ET ENGAGEMENT DU REQUÉRANT

En soumettant cette demande, vous vous engagez à respecter les règles générales et particulières contenues dans la **politique d'occupation des parcs et espaces verts** ainsi que ses documents liés, notamment, le **cadre d'occupation - PEV de la CCNQ**.

Requérant (organisme ou personne physique)

_____/_____/_____
JJ

MM

AAAA